



Fin de contrat après 4 ans et demi

Par **dav2150**, le **29/04/2009 à 21:03**

Bonjour,rrnJe suis actuellement en CDD dans une maison de retraite. Je suis en congé de maternité jusqu'au 12 juin. rnJe travaille dans cette maison de retraite depuis 4 ans et demi ou j'ai accumulé 24 contrats.rnJ'ai reçu ce jour une lettre recommandée m'indiquant que mon contrat ne serait pas renouvelé à cause de l'embauche d'une personne "Titulaire".rnLe soucis c'est que je suis une des plus anciennes CDD. Il y a encore 5 personnes qui sont arrivé après moi et qui travaillerons toujours.rnDe plus il y a un mois la directrice à embauché en CDD deux autres filles.rnMes questions sont :rnQue puis je faire pour contester cet arrêt de contrat ?rnAvez t elle le droit de me faire autant de CDD avec le même motif pendant 3 ans et 1 an et demi ?rnA t elle le droit de ne pas tenir compte de l'ancienneté ?rnMerci à vous pour vos réponsesrrnSandra